



Séance du mercredi 18 mai 2022

Date de la convocation: 10/05/2022

Date d'affichage de la convocation : 10/05/2022

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit mai 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT

Votants: 9

Pour:
9

Représentés: Nadine VIAUD

Secrétaire de
séance:
DUFFORT
Marie-Laure

Excusés: Eric CERETTO, Jean-Mathieu CASSAGNE

Absents:

Objet: Tarifs location tente de réception - DE_2022_020

Vu la délibération d'investissement n° DE_2022_013 en date du 21 février 2022 portant sur l'achat d'une tente de réception.

Il convient de fixer le prix de la location de cette tente de réception qui sera installée sur la terrasse de la salle des fêtes, ainsi que le montant de la caution.

Il est proposé à l'assemblée de voter les tarifs et le montant de la caution :

Le conseil municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

DECIDE d'appliquer les tarifs comme ci-dessous, et de fixer le montant de la caution à 1000€.

OPTE que le montage de cette tente de réception sera à la charge de l'occupant, aidé d'un guide pratique pour l'installation et le temps moyen de montage.

Désignation	Tarif tente de réception
Associations communales : Comité des fêtes Société de chasse Cuma	Gratuit

Personnel communal – Elus et habitants de la commune	30€
Associations hors commune :	60€
Personne physique ou morale Hors commune :	60€
Location privée à but commercial :	100€

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} juin 2022 et resteront inchangés jusqu'à nouvelle délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le 19/05/2022